

LA FORÊT EN GUADELOUPE SITUATION ACTUELLE ET AVENIR

Indice bibliographique: F 9 (729-6).

L'île de la Guadeloupe offre peu de ressources forestières exploitables, mais, sous réserve de l'exécution de certains travaux, elle serait susceptible d'une production très appréciable. Il a paru utile de faire figurer en tête d'une étude purement forestière de ce nouveau département, quelques renseignements sur sa situation générale. Peu de lecteurs sans doute savent que son étendue est d'environ le quart de celle d'un département de la métropole. Avec ses 250.000 habitants, la Guadeloupe a une population qui atteint la moitié de celle d'un département moyen.

AVANT-PROPOS

La Guadeloupe, nouveau département français, fait partie dans le continent américain de l'archipel des Antilles qui s'alignent selon un arc depuis la Floride jusqu'au Venezuela. Traversée par le 16° degré de latitude Nord, elle jouit d'un climat tropical humide rafraîchi par les vents alizés qui soufflent généralement du Nord-Est à l'Est.

Les températures à peu près constantes durant l'année varient de 28° à 24° de moyenne selon l'altitude. En gros, la température décroît de 0°75 pour 100 m. de dénivellation.

La Guadeloupe comprend deux îles :

1° A l'Est, la Grande Terre, sédimentaire, calcaire, relativement plate, quoique parsemée de petites montagnes (appelées « morne »), dont l'altitude n'excède pas 100 m.. Cette île est sèche; la moyenne des chutes d'eau varie de 1 m. à 1 m. 20 par an.

2° A l'Ouest, la Basse Terre ou Guadeloupe proprement dite, île montagneuse, volcanique, très accidentée, coupée de nombreuses rivières qui dévalent la chaîne centrale dirigée Nord-Sud (altitude maxima: 1.484 m.).

Les vents alizés attaquent cette deuxième île par l'Est. Se heurtant à l'obstacle des montagnes, ils s'élèvent, se détendent, se refroidissent et donnent naissance à des pluies abondantes sur la côte (2 m. 50) et diluviennes à l'intérieur (jusqu'à 10 m.).

Après avoir franchi l'obstacle de la chaîne dirigée Nord-Sud et avoir perdu une partie de leur humidité, les alizés descendent, se

compriment, se réchauffent, interdisant toute chute abondante de pluie.

Du fait de l'existence de vents venant de l'Est, d'une chaîne centrale dirigée Nord-Sud et du phénomène physique ci-dessus décrit (qui n'est autre que le « foehn »), il existe dans la Guadeloupe proprement dite (ou Basse Terre) une différence fondamentale entre la côte Est, dite « Côte au vent », humide et verdoyante, et la côte Ouest, dite « Côte sous le vent », sèche et désolée.

Bien entendu, la forêt vierge ou secondaire humide occupe le centre de l'île en altitude. Dans les parties inférieures, il n'existe que des reliques de forêts ou de broussailles dégénérées.

Le climat est donc sec en Grande Terre et sur la côte sous le vent (soit 1 m. à 1 m. 20 d'eau annuel); humide dans les parties basses de la côte au vent (1 m. 50 à 2 m. 50 d'eau); très humide dans le centre de la Guadeloupe proprement dite (2 m. 50 à 10 m. d'eau).

A ces zones pluviométriques correspondent des types de forêts différents. Un botaniste éminent, STEILLÉ, a ainsi pu distinguer trois types de forêts (il s'agit de la forêt primitive) qu'il a dénommés xérophytique, mésophytique, hygrophytique. Il s'agit d'un classement commode, au sein duquel il existe toutes les transitions, et qui sera utilisé au cours de cette étude. L'ouvrage fondamental de ce botaniste a été publié dans la Revue forestière américaine « The Caribbean Forester » dont le siège est au Service forestier - Rio Piedras - Porto Rico (numéro de décembre 1946).

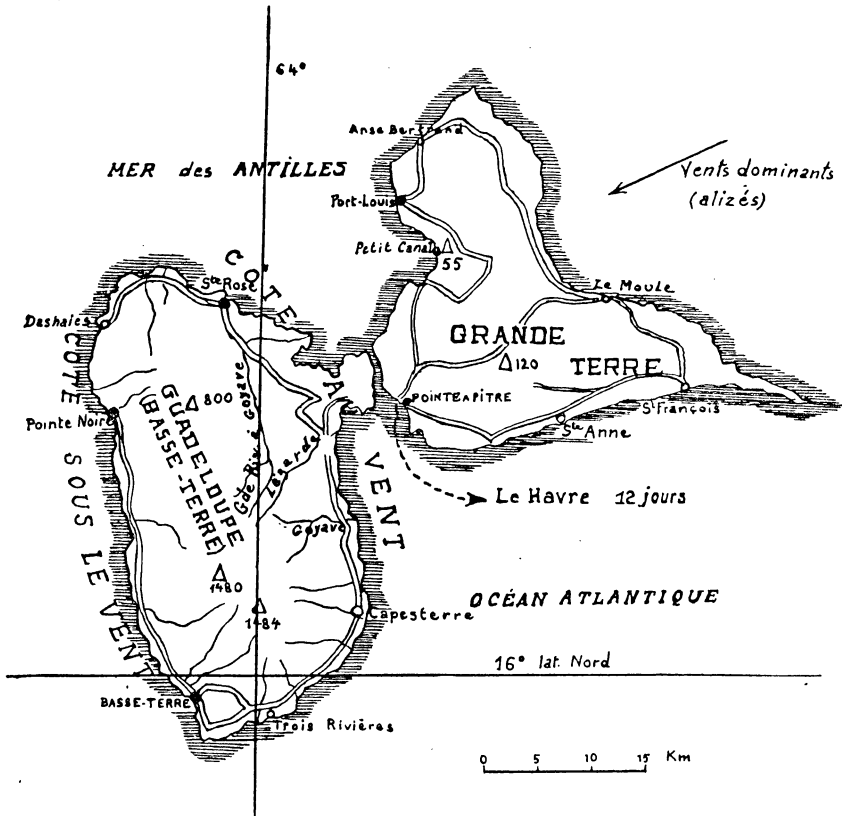
Un autre caractère de la Guadeloupe est le type primitif de la petite agriculture locale. Si les grandes plantations de canne à sucre et de bananes, qui disposent, il est vrai, des meilleures terres de l'île, pratiquent des méthodes d'agriculture modernes et intensives comportant l'utilisation d'engrais et d'assolements judicieux, il n'en est pas de même pour le paysan noir.

Le paysan noir a hérité des pratiques agricoles de ses ancêtres africains et ne connaît guère que la forêt, ou les broussailles qui en tiennent lieu, comme moyen de redonner aux sols la fertilité que la culture leur a fait perdre.

Soit qu'il défriche la forêt primaire pour installer ses cultures sur son humus séculaire, soit qu'il laisse repousser la forêt (dont il n'a pas détruit les souches qui rejettent ou drageonnent) après une ou deux années de culture, le petit agriculteur plante toujours sur l'humus abondant ou maigre de la forêt.

En Grande Terre, le schéma agricole est le suivant: on défriche un quart d'hectare de broussailles forestières âgées de 5 à 8 ans, on coupe les jeunes arbres à deux mètres de hauteur, on élague tout de façon que les arbres eux-mêmes servent de tuteurs aux « ignames », on brûle les rémanents sur le sol, on fouille un trou et on y plante un bout de tubercule d'igname. La plante cultivée

profite du peu d'humus et de matières minérales que la broussaille forestière a pu accumuler durant 5 à 8 années où elle a pu repousser. Pendant une année ou deux, la récolte est convenable. Lorsque le sol est épuisé, le paysan laisse repousser les broussailles et va plus loin défricher. Au bout de 5 à 8 ans, il revient sur le même terrain.



Carte de la Guadeloupe.

La forêt sert donc de phase de repos du sol, et c'est dans ce sens que nous parlons ci-dessous de la « jachère forestière ».

Ce système primitif de culture existait dans les pays tempérés : le conseil général du Var rappelait en 1852 que : « Il y a soixante ans, on se livra, sans aucune retenue, à un abattis immense de bois dans le but de profiter de l'incinération des produits comme engrais ». Ce qui est la définition même de la culture sur brûlis dont il sera question ci-dessous.

Une richesse compromise : la forêt

Un auteur guadeloupéen aime à exposer sa théorie sur les « richesses bloquées » de son île natale: d'après lui, la Guadeloupe regorgerait de richesses dont le pacte colonial aurait empêché le « déblocage ».

Sans partager entièrement son opinion, nous pensons qu'il existe en Guadeloupe une richesse dont on n'a jamais su tirer parti, et qu'on a même dangereusement compromise: nous voulons parler de la forêt, des richesses qu'elle peut fournir à l'économie du pays et des richesses qu'elle lui conserve. Mais en cette affaire, le pacte colonial n'a aucune responsabilité.

*Utilité indirecte de la forêt guadeloupéenne:
Rôle de conservation*

Partout dans le monde, des conférences internationales se réunissent sur le même sujet: la conservation des sols. On s'est aperçu, et les Américains plus que d'autres, que le monde perdait petit à petit sa richesse fondamentale: son sol. On a cherché les causes de cet appauvrissement et parmi les principales, on a trouvé la dénudation brutale des sols trop inclinés, sujets à l'érosion, à la suite de défrichements inconsidérés. Evidemment, ce fléau a frappé surtout les pays neufs, les Amériques et les pays tropicaux.

Après « 300 ans de colonisation » la Guadeloupe, pays tropical, reste encore un pays neuf, puisque seulement 12.000 hectares de canne environ et peut-être 1.000 hectares de banane, sont cultivés de façon moderne et intensive. Le reste du pays, soit 150.000 hectares au moins, est composé de montagnes aux pentes raides à végétation rabougrie (mangles), de forêt proprement dite, de maigres savanes, à bœufs ou à « cabrits », suivant le climat, et enfin et surtout de forêts dégénérées, broussailles ou halliers, parcourues par une culture itinérante sur brûlis de forêt ou de broussailles, primitive, archaïque, destructrice, identique au « ray » indochinois ou au « tavy » malgache.

Autrement dit, 15 à 20.000 ha sont utilisés, 25.000 sont inutilisables, le reste, soit 133.000 hectares, est gaspillé.

Sur les pentes de montagnes de la Guadeloupe proprement dite (c'est-à-dire l'île montagneuse ou Basse-Terre) et sur les « mornes » de la Grande Terre, parcourus par ce type primitif d'économie agricole, la terre, riche après les premiers défrichements, de plus en plus pauvre à mesure que le temps passait et que la « jachère forestière » se raccourcissait, a été enlevée ou lessivée par les pluies tropicales abondantes et soudaines, ou bien a dégénéré physiquement et chimiquement en latérites d'évolution variable.

L'entraînement des parties fines et riches de la terre et de la couche superficielle arable du sol se signale par l'accumulation de

sédiments fins dans les creux ou les terrains plats, par la couleur bourbeuse des rivières en crue hors forêt, enfin par l'accumulation de sédiments marins aux embouchures peuplées de palétuviers (Rivière de Goyave, Lézarde, Grande-Rivière à Govaye).

Certes, l'érosion, et le vieillissement du relief qui en résulte, sont des phénomènes inéluctables dans un pays géologiquement jeune comme la Guadeloupe. Mais on doit songer à en limiter, au maximum, les effets, ne serait-ce que pour conserver à la terre les éléments améliorants (humus) ou fertilisants qu'on y a apportés et augmenter la période d'amortissement des mises de fonds correspondantes.

Nous ne prétendons pas toutefois que la Guadeloupe trouvera son équilibre et sa prospérité par un retour à l'état idyllique de nature forestière où elle se trouvait lorsque Christophe Colomb la découvrit. Mais nous pensons qu'il est temps de fixer les limites respectives du champ, du pâturage et de la forêt. La forêt couvrirait les parties les plus exposées à l'érosion, c'est-à-dire les parties les plus en pente, tandis que les terres à vocation agricole recevraient régulièrement cet apport de matières fertilisantes (humus, amendements, engrais) qui jusqu'à ce jour avait été demandé à la jachère forestière.

Il y a là un problème d'éducation des agriculteurs locaux qui ne paraît pas près d'être résolu, et qui n'est d'ailleurs pas de la compétence de notre Service.

Un schéma d'organisation tracé en application des idées qui précèdent devrait conserver en Guadeloupe proprement dite (île montagneuse) son noyau central à l'état de forêt; ce chapeau protecteur préservera les cultures, les routes, les ponts et les villages situés plus bas, d'inondations trop fréquentes et trop brusques, assurera la pérennité et la régularité des sources et des rivières, conservera dans les parties sujettes à la « désertification » (Côte sous-le-vent) un climat forestier en constituant une barrière efficace contre ce « foehn » antillais qui dévale les pentes sous-le-vent en se détendant et se réchauffant de lui-même. Cette zone protectrice correspond d'ailleurs sensiblement à la forêt domaniale qui couvre le centre de l'île, excellemment protégée par le Code forestier métropolitain, appliqué depuis l'« Assimilation ». Ce même schéma prévoirait des bandes boisées protectrices autour des rivières et des sources dans les parties basses.

Il prévoirait enfin en Grande-Terre la conservation en forêt ou le reboisement des « mornes », des zones arides battues par le vent desséchant (quoique humide) de la Grande-Terre.

Même si l'on met en doute l'action favorable de la forêt sur les pluies, on ne peut nier que les arbres constituent une barrière physique contre l'action desséchante des vents, et que les massifs boisés entretiennent à leur voisinage un climat frais et humide favorable aux cultures.

Si même la constitution, en Grande Terre, de massifs forestiers assez importants n'apportait que 10 cm. d'eau de plus par an par leur action directe sur la pluie, cette quantité « marginale » n'en serait pas moins d'un intérêt primordial puisque la pluviosité en Grande-Terre oscille autour de 1 m. d'eau et que la canne n'y prospère qu'au delà de 1 m. La Station météorologique de l'Usine Beauport à Port-Louis montre combien une tranche supplémentaire d'eau de 0 m. 10 peut accroître une récolte de cannes.

Telles sont, à notre sens les raisons qui militent en faveur d'un respect plus grand de la forêt en Guadeloupe et d'un juste équilibre entre l'Ager, Sylva, Saltus, comme il est dit dans l'ouvrage déjà classique « La terre incendiée » de KUHNHOLTZ-LORDAT.

Dans un pays essentiellement agricole, à quoi servirait de construire routes, ponts, ports nouveaux si les routes, ponts ne desservent que des terres vidées de leur substance par l'érosion, ou sont emportés eux-mêmes par les crues, et si ces ports chôment de ne pas recevoir les denrées qu'une terre épuisée ne produit plus que chichement ?

A quoi servirait de former des projets d'irrigation d'une partie de l'île, si, dans l'autre partie, l'eau des montagnes roulait à la mer en crues catastrophiques sur des pentes dénudées, au lieu de s'infiltrer lentement sur un sol forestier, assurant ainsi la pérennité et la régularité des sources et des cours d'eau ?

Sans entrer dans les détails, signalons que l'Administration possède, depuis l'Assimilation, par le Code forestier, une arme sûre et éprouvée pour assurer une protection efficace de la forêt guadeloupéenne.

Utilité directe de la forêt guadeloupéenne - Rôle économique

La forêt ne conserve pas seulement certaines richesses publiques telles que le sol, les sources, les cours d'eau et les pluies, elle est encore susceptible d'apporter à l'économie de la Guadeloupe une contribution extrêmement importante.

La forêt naturelle

Pour être juste, il faut reconnaître qu'au point de vue économique la forêt guadeloupéenne *dans son état actuel* joue un rôle très faible dans l'économie du pays. Nous avons condamné ci-dessus l'utilisation de la forêt comme jachère destinée à recréer la richesse du sol par apport d'humus et de matières minérales (d'ailleurs très gaspillés par la pratique du brûlis), mais nous reconnaissons que la valeur en équivalent de fumier ou d'engrais minéraux apportés ainsi aux terres par la jachère forestière, dépasse la valeur des produits tels que le bois ou le charbon de bois que la forêt produit de façon directe.

Les produits que la forêt livre ainsi directement au marché sont le bois d'œuvre, les bois de chauffage et le charbon de bois, accessoirement la « gomme » du gommier montagne (*Dacryodes excelsa* Vahl.), les lianes qui servent à lier les nasses des pêcheurs.

La Guadeloupe importait chaque année avant la guerre en moyenne 10.000 tonnes de bois. Elle a importé 1.600 tonnes en 1945 et 1.700 en 1946. Pour importer la même quantité de bois qu'avant guerre, elle devrait disposer chaque année de 400.000 dollars au moins. Si l'on songe, d'une part au manque de devises, d'autre part à la pénurie mondiale de bois d'œuvre, on s'apercevra que pendant longtemps encore la Guadeloupe manquera de bois, ou, ce qui revient au même, le payera très cher.

Pour remédier à cette situation, la Guadeloupe peut-elle compter sur le bois des forêts *telles qu'elles existent actuellement* ?

Contrairement à l'opinion exprimée par quelques-uns de nos pré-décesseurs à la tête du Service forestier, nous pensons que non. Les 10.000 tonnes de bois qu'importait la Guadeloupe correspondant à 30.000 mètres cubes de bois d'œuvre sur pied devraient donc être trouvés chaque année dans les forêts domaniales ou privées de la Guadeloupe. On a estimé à 20.000 ha la superficie des forêts exploitables de l'île. Il faudrait donc que chaque hectare produise 1 m³ 5 par an en moyenne. Pour celui qui ne voit que la luxuriance de la végétation tropicale, la chose paraît facile ; mais lorsqu'on a parcouru quelques forêts parmi les plus belles et qu'on a observé avec l'œil du technicien, on est déçu par le petit nombre d'espèces forestières acceptées par le commerce local, pour un résolu (*Chymmaris cymosa* Jacq.), un marbri (*Richeria grandis* Vahl), même un bois doux (*Ocotea* ou *Nectandra*), trois des essences couramment sciées, combien de châtaigniers (*Sloanea* divers), de bois diable (*Licania ternatensis* Hook), de corossoliers (*Gutteria Caribea* Urb) qu'aucun scieur n'a jamais voulu scier.

Seul le gommier (*Dacryodes excelsa* Vahl) abonde dans certaines forêts jusqu'à atteindre la proportion de 20 %. Nous en reparlerons plus loin.

Nous ne parlons ici que des forêts de la zone humide (ou hygrophitique de Stehlé) pour la raison simple que les forêts des autres zones plus sèches n'existent plus qu'à l'état dégénéré ou de reliques.

Après quelques tournées dans les forêts de la Guadeloupe, on est frappé d'une part par le manque de routes, d'autre part par le peu d'essences commercialisables.

On pourrait donc songer à construire d'abord des routes pour la vidange des bois de la montagne. Nous pensons que c'est là une utopie, parce que jamais le bois issu de ces forêts ainsi desservies ne « payerait » les dépenses d'établissement et d'entretien de la route.

Sans aucune exagération et compte tenu de la nature montagneuse du pays et de la pluviométrie excessive dans le centre forestier de l'île (4 à 10 m. par an), un kilomètre de route goudronnée large de 3 m. (et il est nécessaire qu'elle soit goudronnée pour résister à l'humidité et à l'érosion) reviendrait à 10.000.000 de francs et l'entretien à près de un demi million par an.

Si l'on considère qu'en raison de la division du pays en d'innombrables compartiments limités chacun par des rivières sinueuses et toujours très encaissées (plus de 50 rivières partant du centre de l'île et descendant vers la mer), on s'apercevra que la superficie moyenne d'une forêt exploitable individualisée, est de :

$$\frac{20.000 \text{ ha}}{50} = 400 \text{ ha.}$$

Or, il faudra construire une route de 8 km. au moins pour desservir cette forêt, soit une dépense totale de 80.000.000 et une dépense d'entretien de 4.000.000 pour 400 ha, soit une dépense d'établissement de 200.000 francs et de 10.000 francs d'entretien par an et par hectare.

Il est en effet impossible de relier par des routes deux forêts voisines. Les ouvrages d'art qu'il faudrait construire sur les rivières qui leur servent de limites naturelles dépasseraient largement les frais d'établissement d'une nouvelle route.

Ce résultat étant admis, peut-on penser qu'un hectare de forêt, telle qu'elle existe actuellement, peut « payer » une dépense d'investissement de 200.000 francs et une dépense d'entretien annuelle de 2.500 francs ?

Actuellement 2 m³ au maximum de bois utilisable par hectare et par an peuvent être tirés de la forêt puisqu'on ne scie guère que quelques essences et que ces essences sont rares. On arrive à vendre le bois 1.000 francs le mètre cube sur pied, ce prix passerait à 2.000 francs avec une route et encore, même la route existant, il faudra hâler les billes au tracteur (s'il reste stable sur les pentes) ou au treuil. Un hectare produirait donc, en argent chaque année : 2 m³ à 2.000 fr., soit 4.000 fr., somme juste suffisante pour payer les frais d'entretien de la route.

Certes, la construction de la route permettrait dans certaines forêts vierges le « déblocage » des bois accumulés par les siècles ; encore ne faut-il pas se faire trop d'illusion sur cette accumulation de richesses qui ont été couchées à terre par plusieurs cyclones. Mais ce ne serait là qu'un feu de paille et rien ne dit que les essences de valeur ainsi exploitées seraient *remplacées* par des essences également de valeur ; tout laisse penser au contraire que dans les trouées viendraient s'installer des essences de lumière à bois tendre telles que le « bois trompette » (*Cecropia peltata* L.), absolument inutilisables.

On pourrait songer ensuite à améliorer naturellement la forêt naturelle comme on le fait en France depuis des siècles.

En théorie, l'action de l'homme appliquant les règles de la sylviculture devrait permettre l'amélioration de la forêt naturelle par sélection d'essences de valeur. Mais là est encore une nouvelle utopie : des centaines d'essences peuplent la forêt naturelle, quelques dizaines méritent d'être sélectionnées et favorisées ; il faudrait connaître avant toute chose le tempérament et la rapidité de croissance de chaque essence : si l'on songe qu'en France, dans des forêts où la régénération du chêne fait l'objet des soucis de spécialistes depuis des siècles, on n'est jamais sûr de réussir une régénération convenable, on se demande combien de siècles et de générations de forestiers devront, en Guadeloupe, être voués à l'étude de la sylviculture locale. On se demande si un aussi petit massif (20.000 ha exploitables) justifierait ces longues recherches.

Nous pensons en outre qu'une connaissance suffisante et efficace de la forêt naturelle exige pour un même officier forestier plusieurs séjours dans le département, presque une carrière consacrée à son étude. Il nous paraît douteux que des officiers puissent consacrer leur carrière à ce pays. Le passé paraît d'ailleurs nous donner raison. Ce dernier argument et non le moindre, nous confirme dans notre opinion que l'application à la forêt humide de Guadeloupe d'une sylviculture naturelle, analogue à celle pratiquée en France, se heurte à des difficultés presque insurmontables.

Nous pensons donc que la forêt humide naturelle est un poids mort dont on ne peut actuellement tirer que peu de produits. Ce point de vue est vérifié par l'expérience, puisque, en une période où aucune importation de bois n'a pu être effectuée et où, par conséquence les bois du pays ne subissaient aucune concurrence, les ventes domaniales n'ont pas dépassé 1.500 m³ de bois sur pied. En estimant à 2.500 m³ de bois sur pied issus de forêts privées, on voit que la production totale de 4.000 m³ a été égale aux 13 % des importations moyennes d'avant la guerre, ce malgré un remarquable résultat : la mise dans le commerce du bois de gommier, considéré auparavant comme impossible à scier (1).

L'opinion que nous avons des forêts demi-sèches ou sèches telles que nous les avons définies ci-dessus n'est pas analogue à celle que nous avons exprimée au sujet de la forêt humide. Sans entrer dans le détail, nous pouvons affirmer que ces forêts paraissent mieux obéir à l'action du sylviculteur ; elles sont d'ailleurs plus riches, mais comme il n'en existe que des reliques, toute discussion à ce sujet et à leur propos est dénuée de tout intérêt pratique.

Nous nous trouvons donc en Guadeloupe en présence de forêts

(1) Résultat remarquable obtenu à la suite des études technologiques effectuées pendant la guerre par M. BENA, Inspecteur Principal des Eaux et Forêts.

humides vierges ou dégradées de faible valeur économique et de forêts demi-sèches, ou sèches, rares à l'état vierge ou très dégradées, réduites à des broussailles ou des halliers, parcourues en grande partie par la culture nomade et la fabrication désordonnée du charbon de bois, également de faible valeur économique.

Malgré tout le mal que nous en avons dit, nous pensons que ces forêts possèdent de grandes possibilités économiques.

La forêt artificielle

L'idée qui nous conduira dans les lignes qui suivent, qui peut paraître digne de M. de la Palice, est la suivante: « Puisque la forêt naturelle n'a que peu de valeur, détruisons-la et remplaçons-la par une forêt artificielle de valeur ».

Pour rassurer le lecteur, nous nous référerons à Pierre GOUROU, l'auteur déjà célèbre des « Pays tropicaux » qui nous dit (1): « la forêt tropicale naturelle réclame, d'autre part, une véritable rénovation artificielle. Les forêts intertropicales sont généralement trop hétérogènes et trop encombrées d'essences sans valeur pour être d'une exploitation aisée et rémunératrice. Il faut les modeler dans un sens favorable aux besoins de l'homme. C'est une entreprise possible, mais qui demande un haut degré de technicité et de persévérance. Les forêts spontanées doivent céder le pas aux forêts plantées par l'homme... »

Nous pensons que cette transformation radicale est tout à fait possible. Nous avons eu le privilège de voir en Martinique plus de 300 hectares de forêt naturelle hétérogène et pauvre transformés artificiellement en une forêt homogène, d'essence pure, riche et surtout stable, c'est-à-dire *se régénérant elle-même*.

Ce résultat magistral a été obtenu au moyen du Mahogany du Honduras ou acajou d'Amérique (*Swietenia macrophylla* King) et par une méthode de plantation sur cultures.

La forêt naturelle est concédée provisoirement à de petits agriculteurs qui la défrichent, y plantent des légumes. Sur le terrain ainsi dénudé et cultivé, et au-dessus des cultures légumières, le Service Forestier plante des acajous à 2 m. 50 × 2 m. 50.

En Guadeloupe, existent déjà 120 hectares de cette essence plantés suivant la méthode des layons, différente de celle pratiquée en Martinique. Les jeunes sujets sont protégés dans leur jeune âge et leur croissance est telle qu'à l'âge de 5 ans leur feuillage (le houp-pier) a dépassé la souille environnante, tandis que le fût reste à l'ombre, s'élague naturellement, restant ainsi d'une rectitude parfaite qui sera certainement très appréciée sur le marché du bois de tranchage.

Pour avoir vu se régénérer facilement (méthode par bandes ana-

(1) *Les cahiers d'Outre-mer*, Les problèmes du monde tropical, n° 1, p. 10.

logue à celle utilisée pour le pin sylvestre) cette essence de lumière à graines ailées, nous pouvons affirmer que les forêts ainsi constituées (par la méthode intensive sur culture ou semi intensive par layons) se régénéreront ou s'enrichiront en Mahogany du Honduras, automatiquement. L'action de l'homme (la technicité et la persévérance auxquelles Pierre GOUROU fait allusion) consistera à protéger et à dégager les plants artificiels (nouvellement plantés) ou naturels (issus de régénérations ultérieures) dans leur jeune âge, à notre avis durant les 5 premières années seulement.

Le Mahogany du Honduras qui donne un bois de luxe très apprécié en France dans les placages, croît avec une extrême rapidité, plus vite que la plupart des essences indigènes, puisque la croissance moyenne en hauteur est presque de 1 m. par an pendant 25 ans, et la croissance moyenne en diamètre dépasse 2 cm. par an sur 25 ans (Résultats obtenus par des études portant sur 25 ans et 3 stations différentes en Martinique).

Le tableau ci-dessous donne la moyenne de plusieurs résultats.

TABLEAU I
CROISSANCE DE L'ACAJOU D'AMÉRIQUE EN MARTINIQUE
(Plantations sur cultures vivrières)

Triage	BALATA		RABUCHON		MORNE DES OLIVES		FOURNIOIS	
Altitude	400 à 500 m.		300 à 400 m.		250 à 500 m.		400 à 500 m.	
Pluviométrie.	4 à 5 m.		2 m. 50 à 3 m. 50		2 m. 50 à 3 m. 50		2 m. 50 à 3 m. 50	
Age	Circonf. à 1 m. 50	Hauteur totale	Circonf. à 1 m. 50	Hauteur totale	Circonf. à 1 m. 50	Hauteur totale	Circonf. à 1 m. 50	Hautenr totale
an	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.
1	0,08	1,80	0,09	1,90	0,10	2	0,08	1,7
2	0,12	3,50	0,12	3	0,15	3,50	0,12	3
4	0,30	5,50	0,25	5,20	0,26	5,40	0,27	5
6	0,50	7	0,45	7	0,55	7	0,45	7
10	0,75	12	0,70	14	0,75	13,50	0,75	12
15	1	18	1,05	19	1,10	20	1	17
20	1,50	20	1,45	21	1,50	22	1,40	18
25	1,90	23	2	23	2	23	1,90	20

N. B. — Les expériences ont porté sur diverses plantations dans chaque triage et les résultats mentionnés représentent les moyennes générales.

En ce qui concerne le volume du bois sur pied, nous demandons au lecteur de ne pas s'étonner outre mesure. Les chiffres que nous donnons sont l'expression exacte de la réalité et nous indiquons le nom des cantons où des contrôles pourront être faits par ceux qui auraient le loisir de se rendre en Martinique.

Le volume de bois sur pied a été déterminé, soit sur des coupes déjà faites, soit sur des peuplements sur pied (vieilles plantations de Rivière Blanche et de Bouliki).

Jusqu'ici, en Martinique, l'Acajou d'Amérique a été estimé par le Service forestier à l'unité de produit. Cette unité est le madrier de 2 m. \times 0 m. 25 \times 0 m. 07. Les branches pouvant donner des produits utiles et le houppier utilisé pour le charbon de bois sont cubés à part.

En Martinique, un acajou de 35 ans fournit en moyenne 35 madriers. Il est démontré que sur une plantation de 3 m. \times 3 m., la moitié *au moins* des arbres plantés, soit environ 500 par hectare, arrivent à l'âge d'exploitabilité (35 ans en moyenne). En 35 ans, la production en bois d'œuvre est donc de :

$35 \text{ (madriers)} \times (2 \text{ m.} \times 0 \text{ m.} 25 \times 0 \text{ m.} 07) \times 500 = 580 \text{ m}^3$
 au minimum, soit une *possibilité en bois d'œuvre* de 17.500 m^3 .

La plasticité de cette essence quant aux stations qui lui conviennent n'est pas moins grande. Les expériences faites en Martinique et en Guadeloupe montrent qu'elle peut vivre et prospérer depuis 1 m. 10 de pluies annuelles, jusqu'à 5 ou 6 mètres, c'est-à-dire de la partie humide de la forêt sèche (xérophytique) jusqu'à la partie la moins humide de la forêt humide (hygrophytique) avec un optimum marqué pour la zone demi sèche (2 m. d'eau en moyenne).

Il convient toutefois de ne pas reboiser en Mahogany du Honduras des terres trop pauvres, trop érodées ou latérisées; cette essence aime tout de même une certaine ambiance forestière et bien souvent, avant de l'introduire, il faudra préparer le terrain durant 10 ou 15 ans au moyen d'une essence rustique de première installation qui pourra être une légumineuse arbustive utile (*Cassia Siamea* Lam.), (*Glyricidia soepium* H.B.K.) ou une essence facile à propager par graine (Galba: *Calophyllum Antillanum* Britton; amandier, *Terminalia Catappa* L.), ou enfin une essence à croissance rapide (Filaos: *Casuarina equisetifolia* Forst ou *Casuarina lepidifolia*; Eucalyptus divers tels que *Robusta*, *Citriodora*, etc...). A noter que dans nombre de broussailles, la brousse secondaire a déjà créé en son sein une atmosphère forestière et produit un peu d'humus. Il suffira de débroussailler selon des bandes assez larges pour pouvoir installer avec succès le Honduras.

Dans les terrains vraiment trop secs, on utilisera le bois de rose: *Cordia alliodora* Cham., l'acajou du Sénégal (*Kaya senegalensis* Desr.), A. Juss., le bois gli: (*Bucida Buceras* L.), très utilisé à Porto-Rico, le Mahogany petites feuilles: (*Swietenia mahogani* L.), ou le Poirier (*Tabebuia palliada* Miers).

Sauf dans les climats trop secs (moins de 1 m. d'eau) on devra considérer le Mahogany du Honduras comme le but final (le climax des écologistes, et nous avons vu en Martinique que ce climax artificiel était stable au prix d'une minime intervention humaine).

Du point de vue économique, un hectare de forêt pure de Mahogany doit produire au minimum une rente (possibilité) de 15 m³ de bois sur pied par an. Comme il s'agit d'un bois de luxe et que la Guadeloupe possède à Pointe-à-Pitre, *centre de gravité des reboisements à effectuer*, un excellent port pour l'embarquement des bois, nous pensons qu'un mètre cube de bois trouvera preneur à 5.000 fr., soit, sur pied, une rente annuelle de 75.000 francs par hectare.

Cela suppose évidemment la construction de ces voies de vidange que nous déconseillons plus haut pour la forêt naturelle; mais, si nous pouvons tirer d'un hectare 50.000 francs de produits par an, nous pouvons construire une route même coûteuse pour vidanger ces produits.

Mais cela n'est pas encore nécessaire : des milliers d'hectares en Grande-Terre et même dans les parties basses de la Guadeloupe proprement dite sont desservis par des routes et sont couverts de halliers tout à fait propres au reboisement ou à l'enrichissement. C'est évidemment par eux que le travail doit commencer.

Comme il est possible de reboiser 1.000 hectares par an, on peut constituer en 20 ans un ensemble boisé de 20.000 hectares capable de produire à partir de 1980 (dans 30 ans), 200.000 m³ de bois de haute valeur par an. Soit en appliquant les prix ci-dessus, une valeur en bois sur pied de 20.000 ha \times 75.000 fr. = 1 milliard et demi de francs.

La coupe du bois, son débit, son transport et son embarquement porteraient ce total à au moins un milliard et demi F.O.B.

Le bois serait donc pour la Guadeloupe une richesse comparable au Sucre et au Rhum.

A l'heure où l'on s'interroge sur l'avenir de l'industrie du sucre dont le monde regorge et de la culture de la banane sérieusement concurrencée par l'Afrique, les Canaries ou la Colombie, nous pensons qu'il convient de s'intéresser à des productions nouvelles et que le bois doit être placé au premier rang d'entre elles puisque le monde entier manque de bois, y compris les Etats-Unis qui s'inquiètent de l'épuisement de leurs forêts.

Il ne faut pas oublier que le bois de Mahogany ou Acajou en général se fait très rare dans le monde. Il n'existe en effet que dans la forêt tropicale d'Amérique Centrale et d'Afrique (de la Côte-d'Ivoire au Congo), à l'état sporadique (1 sujet par 5 hectares au maximum), qu'il est unanimement apprécié dans le monde et particulièrement en Amérique puisqu'une association spéciale s'y est créée, « Mahogany Association, Inc. », à Chicago.

Il y aurait donc là, pour la France, soit directement par l'exportation des billes, soit indirectement, par la réexportation des tranchages dont la France est spécialiste, une source non négligeable de dollars.

Il s'agit là d'un plan de vaste envergure si l'on considère la taille

médiocre de la Guadeloupe (1.780 km²), mais modeste si l'on considère la densité de la population (250.000 habitants environ), ce qui donne 1 hectare de forêt de rapport pour 12,5 habitants environ.

Le financement de ce programme bidecennal serait assuré par le Fonds Forestier National, dont la Guadeloupe bénéficie depuis son érection en département et nous ne doutons pas que ceux qui en assurent la gestion comprendront tout l'intérêt de ces boisements, dont le coût ne dépassera pas 40.000.000 de francs par an durant 20 ans.

Conclusion

Nous nous trouvons donc en Guadeloupe en présence d'une richesse, la forêt, que l'on *gaspille* d'une part dangereusement par la pratique de la culture nomade sur brûlis et que l'on *néglige* d'autre part en ne profitant pas de sa richesse potentielle.

Nous appelons donc de nos vœux cette révolution agricole qui fera passer la petite agriculture locale extensive à une agriculture intensive.

Nous souhaitons également que s'établisse cet équilibre du champ cultivé *sans jachère*, de la savane d'élevage et de la forêt.

Quoiqu'il en soit, dès l'année 1949, l'Administration des Eaux et Forêts a entrepris la plantation de 150 hectares de Mahoganys du Honduras, tant sur ses terres que sur celles des particuliers, espérant réaliser avant peu son programme normal de 1.000 hectares par an.

Nous espérons que les Administrateurs, « l'opinion éclairée du pays » et les hommes politiques soucieux de l'avenir de leur île natale, tous directeurs de la conscience et de l'opinion publiques, comprendront les problèmes qui ont été exposés rapidement plus haut et nous aideront à mettre en œuvre ce vaste plan d'organisation qui comporte d'une part des dispositions conservatrices (les plus impopulaires), d'autre part des dispositions créatrices (boisements et plantations).

Louis HUGUET.
